

PARCS
SUISSES
PÄRKE
PÄRKE

CANDIDAT
PARC NATUREL
PÉRIURBAIN



JORAT
PARC NATUREL



RAPPORT ANNUEL 2020



Sommaire



03	Edito	Anne Marion Freiss et Natacha Litzistorf
10	Association et équipe de projet	
16	Pourquoi le Jorat ?	
18	Avancement des projets par thématique	
		<ul style="list-style-type: none">· Parc naturel du Jorat· Nature et biodiversité· Sensibilisation· Mobilité et accueil· Homme-forêt· Recherche· Communication et promotion



Edito



Anne Marion Freiss
Préfète du District de l'Ouest lausannois
présidente de l'association *Jorat, une terre à vivre au quotidien*



Natacha Litzistorf
Conseillère municipale et Directrice du logement,
de l'environnement et de l'architecture à la Ville de Lausanne,
présidente de l'association *Jorat parc naturel*

LE PARC NATUREL DU JORAT, ENSEMBLE AU SERVICE DE LA NATURE ET DE LA DURABILITÉ

Le 11 février 2020, le Parc naturel du Jorat a reçu sa confirmation au niveau communal via l'adoption par le Conseil communal lausannois du Préavis n° 2019/52 « Pour un parc naturel périurbain lausannois ». Suivant l'avis de la Municipalité, le législatif lausannois a ainsi formalisé l'engagement de la commune pour un Parc naturel du Jorat situé entièrement sur son territoire afin d'obtenir le label « Parc d'importance nationale » par la Confédération pour une première durée de dix ans.

La décision lausannoise représente un engagement significatif en faveur de préservation de la biodiversité forestière et de la lutte contre les changements climatiques. Elle récompense également l'important travail mené ces dernières années par l'association Jorat, une terre à vivre au quotidien pour co-construire avec les parties prenantes régionales un Parc naturel à l'image du Jorat.

Les processus démocratiques suivant cette décision ont rythmé le reste de l'année 2020. Tout d'abord la mise à l'enquête publique de la Décision de classement de la zone centrale du Parc naturel, réalisée en juin après le semi-confinement du printemps lié au COVID-19. Et ensuite la mise en consultation publique de la modification 4ter du Plan directeur cantonal en automne.

En matière de gouvernance, le Candidat Parc naturel du Jorat a connu une refonte complète. Selon les exigences légales imposées par la Confédération, les communes situées dans le périmètre du parc naturel doivent être représentées de manière déterminante au sein de l'organe responsable. L'association *Jorat parc naturel* a ainsi été fondée le 26 octobre 2020 par les communes de Lausanne, Epalinges et Jorat-Mézières. Elle a été suivie par la commune de Jorat-Menthue en décembre 2020. L'assemblée générale de l'association *Jorat, une terre à vivre au quotidien* a décidé de sa dissolution à l'unanimité de ses membres en novembre 2020.

L'intégralité de l'équipe du Candidat Parc naturel du Jorat a quant à elle été réengagée par la nouvelle association afin de poursuivre ses missions contribuant au dynamisme du territoire joratois, véritable trait-d'union entre ville et campagne :

- **Préservation et suivi de la biodiversité** : La création d'une réserve forestière intégrale de 4,4 km² et le renforcement de l'infrastructure écologique joratoise en collaboration avec les communes associées du Parc naturel augmenteront la biodiversité dans le Jorat.
- **Sensibilisation et accueil des publics** : Lieu de délasserment, terrain de sport ou de rencontres familiales, le massif forestier du Jorat contribue à l'équilibre de vie de la région. Le Parc naturel permet de sensibiliser la population aux patrimoines naturels et culturels du Jorat et contribuera à l'amélioration de l'accueil et à la coordination des usages de loisirs.

- **Soutien à l'exploitation durable des ressources du Jorat** : En tant que vitrine de la forêt dans sa multifonctionnalité, le Parc naturel participera au renforcement de la valorisation de la ressource bois locale.
- **Développement de la recherche scientifique** : Etant le plus grand massif forestier d'un seul tenant du Plateau suisse et vu sa proximité avec de nombreuses hautes écoles, le Jorat se positionnera en véritable laboratoire à ciel ouvert des dynamiques forestières naturelles dans un contexte périurbain.

Début 2021, la demande de labellisation « Parc d'importance nationale » sera formellement adressée par le Canton à la Confédération, sur décision du Conseil d'Etat. L'attribution du label est attendue pour le premier semestre 2021. La création du Parc naturel du Jorat aura été et continuera d'être une magnifique aventure humaine au service de la nature et de la durabilité du territoire joratois. Les nombreux soutiens permettent au Parc de prendre vie, ses contradicteurs de l'améliorer et ses partenaires de le réaliser.

Enfin, les membres de la nouvelle association Jorat Parc naturel tiennent à adresser leurs chaleureux remerciements à Anne Marion Freiss, présidente de *Jorat, une terre à vivre au quotidien*, pour s'être investie sans compter afin que ce nouveau Parc d'importance nationale voie le jour.



PROCESSUS POLITIQUE DU PROJET DE PARC NATUREL DU JORAT

2021

Labellisation

- Demande de labellisation auprès de la Confédération
- Attribution du label Parc d'importance nationale par la Confédération
- Programme d'offres aux publics

2020

Engagement du Conseil communal de la Ville de Lausanne

- Décision de la Commune de Lausanne
- Mise à l'enquête des outils de garantie territoriale
- Programme d'offres aux publics

2019

Décision

- Mise en consultation du projet de charte auprès de la Municipalité de Lausanne
- Démarche participative
- Programme d'offres aux publics

2018

Consultation

- Mise en consultation du projet de périmètre du Parc auprès des Municipalités concernées
- Démarche participative
- Programme d'offres aux publics
- Réalisation d'études techniques

2017

Information

- Discussions avec les exécutifs et législatifs communaux
- Définition des contours du parc
- Programme d'offres aux publics
- Démarche participative
- Réalisation d'études techniques

2016

Signature convention





Association et équipe de projet



L'association *Jorat, une terre à vivre au quotidien* (JUTAVAQ) fut fondée en 2012 et regroupait 13 communes ainsi que l'Etat de Vaud en tant que propriétaire forestier. L'un des buts de l'association était d'étudier l'opportunité du Candidat Parc naturel du Jorat. La concrétisation du projet de Parc naturel entièrement situé sur le territoire et les propriétés forestières de la Ville de Lausanne au terme de la phase de candidature a amené l'assemblée générale à décider de la dissolution de l'association à la fin de l'année 2020.

Conformément à la décision du Conseil communal lausannois, l'association *Jorat parc naturel* a été créée le 26 octobre 2020 par les communes de Lausanne, Epalinges et Jorat-Mézières. Elle poursuit le but d'assurer la gestion, la promotion et le développement du Parc naturel du Jorat, dans le cadre d'un développement durable du massif joratois. La commune de Jorat-Menthue a également rejoint cette nouvelle association en fin d'année 2020.

COMITÉ

Le comité de l'association *Jorat, une terre à vivre au quotidien*, présidée par Anne Marion Freiss, préfète du District de l'Ouest lausannois, s'est réuni à cinq reprises en 2020.

En fin d'année, ce comité a passé la main de la concrétisation du Candidat Parc naturel du Jorat à la nouvelle association *Jorat parc naturel*, dont le comité est composé de :

Présidente

[Natacha Litzistorf](#) | Conseillère municipale de la Ville de Lausanne

Vice-président

[Bernard Krattinger](#) | Conseiller municipal de la commune d'Epalinges

Membre

[Etienne Balestra](#) | Chef du Service des parcs et domaines (SPADOM) de la Ville de Lausanne

COMMISSIONS

Le Candidat Parc naturel travaille avec différentes parties prenantes régionales dans le cadre de commissions. Compte tenu des conditions sanitaires particulières de 2020, les commissions se sont peu réunies.

La commission *Conciliation* ne s'est pas réunie à proprement parler en 2020. Une rencontre a eu lieu au début de l'été et faisait suite à la démarche participative réalisée en 2019, invitant tous les partenaires qui avaient participé à la co-construction du concept de cheminements du Parc naturel. Un point de situation du Candidat Parc naturel du Jorat a été fait, en mettant l'accent sur les cheminements et infrastructures de la future zone centrale. De plus, les projets liés aux loisirs pour la période 2021-2024 ont été présentés avec comme but la poursuite des discussions et des collaborations avec les représentants des associations d'usagers.

La commission *Scientifique et technique* s'est réunie à trois reprises au cours de l'année, afin de discuter du développement du concept de monitoring du Parc naturel et de prendre connaissance des projets de recherche menés par les membres de la commission sur le territoire joratois.

La commission *Bois, économie et tourisme* s'est réunie à une occasion. Les membres présents ont notamment réfléchi aux futurs rôles de cette commission. Aussi, le projet du Plan de gestion 2021-2024 du Parc intitulé «Soutien à l'exploitation durable et à la valorisation des ressources du territoire (hors zone centrale)» a été présenté.

La commission *Communication, éducation et offres aux publics* s'est réunie une fois. Ce fut l'occasion de présenter les projets du Parc naturel pour la période 2021-2024 et de discuter des futures activités de la commission. Il a été relevé qu'il semble opportun de distinguer les axes pédagogique des axes touristiques pour la suite de la gestion du Parc naturel.



ÉQUIPE

L'équipe œuvrant depuis 2016 à la création du Parc naturel du Jorat a été réengagée par l'association *Jorat parc naturel* selon une procédure d'engagement formelle; Sophie Chanel (à droite) en tant que directrice, Melanie Annen (au centre) en tant que cheffe de projet du secteur Nature et Monitoring et Maxime Rebord (à gauche) en tant que chef de projet du secteur Sensibilisation et Tourisme.

PARTENAIRES

L'équipe du Candidat Parc naturel du Jorat travaille depuis 2016 avec de nombreux partenaires de la région. Que ce soit pour des aspects administratifs (comptabilité, informatique ou communication) mais également pour les projets du Parc naturel (sensibilisation, valorisation de la filière bois, recherche, biodiversité), un réseau de partenaires a pu être tissé. L'équipe se réjouit de continuer ces collaborations durant la phase de gestion du Parc naturel du Jorat.

BUREAUX

Les collaborateurs ont déménagé les bureaux du Parc naturel en fin d'année 2020. Occupant l'ancienne salle de classe de Villars-Tiercelin depuis 2016, ils ont rejoint le Chalet-à-Gobet.

Pourquoi le Jorat ?



Riche en histoire, d'une grande diversité, château d'eau et véritable poumon du canton, le Jorat est le plus grand massif forestier d'un seul tenant (environ 40 km²) du Plateau suisse. Inscrit dans la mémoire collective pour ses célèbres brigands, le massif est également cher au cœur des Vaudois pour ses paysages, son patrimoine naturel préservé et les espaces de détente et de loisirs qu'il offre à la population. Jouant le rôle de relais de faune entre le Jura et les Préalpes, le massif joratois est en grande partie en propriétés publiques. Territoire forestier qui n'échappe pas aux enjeux liés à la pression démographique qui augmente, il est également le lieu d'une production sylvicole de qualité. Trait d'union entre la ville et la campagne, le Jorat incarne une problématique importante de notre pays : comment organiser de manière durable les différentes activités d'un territoire sous pression ?

LES MISSIONS DU PARC NATUREL DU JORAT

Le Parc naturel du Jorat vise globalement :

- à contribuer sur une partie du massif joratois à la libre évolution de la forêt et d'en faire le suivi ;
- à contenir dans la zone centrale la pression du public par une canalisation des usagers ;
- à sensibiliser la population aux valeurs de ce territoire via des activités de découverte des patrimoines naturels, culturels et paysagers environnants ;
- à promouvoir, dans un territoire élargi, une gestion durable des forêts et surfaces agricoles.

Cette orientation stratégique du Candidat Parc naturel du Jorat, cohérente avec les objectifs de la Loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage LPN (RS 451), ceux de l'Ordonnance sur les parcs d'importance nationale OParcs (RS 451.36), ainsi que ceux de la convention programme propre au PNP se traduit pour le Parc naturel du Jorat en neuf objectifs stratégiques (A à I) :

- A. Aménager la zone centrale dans la perspective de la libre évolution des processus naturels
- B. Soutenir dans la zone de transition une sylviculture proche de la nature et les mesures en faveur des espèces liées au bois mort et aux milieux humides
- C. Sensibiliser les publics cibles aux valeurs patrimoniales propres au massif du Jorat
- D. Garantir aux différents usagers des infrastructures d'accueil et de sensibilisation adaptées
- E. Promouvoir une mobilité durable pour accéder au massif forestier et s'y déplacer
- F. Assurer une gestion du Parc naturel dans une optique de durabilité, en collaboration avec les acteurs locaux
- G. Assurer une communication adaptée aux publics cibles
- H. Harmoniser les activités liées au développement durable
- I. Suivre et documenter les effets de la création du Parc naturel du Jorat

Ces objectifs constitueront la colonne vertébrale du Parc naturel du Jorat pour sa première période de labellisation de 10 ans (2021-2030). Ils seront déclinés en projets concrets dans les plans de gestion quadriennaux du Parc naturel. Un aperçu des projets prévus pour la période 2021-2024 se retrouve dans les pages suivantes de ce rapport annuel.

Avancement des projets par thématique

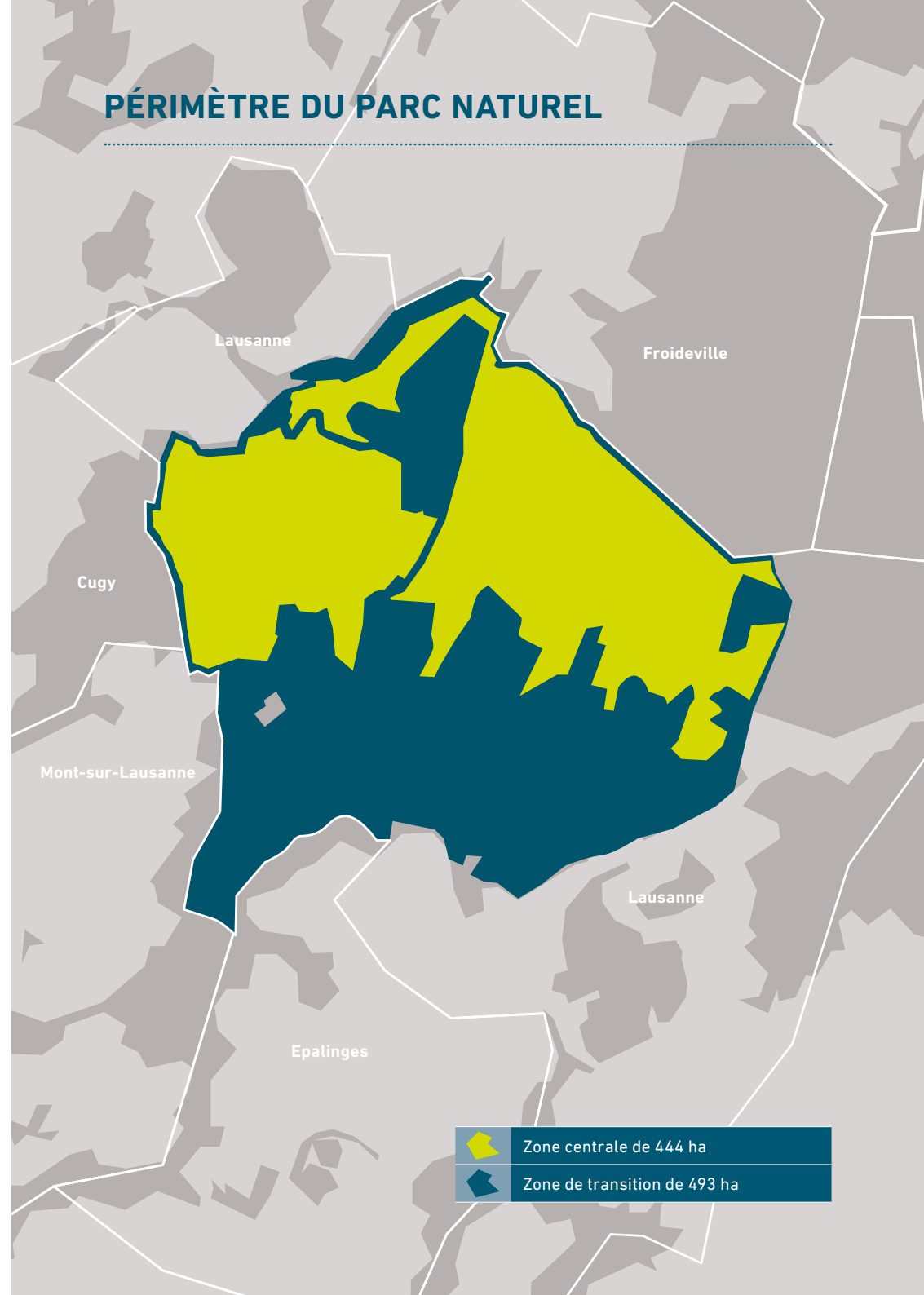
Le plan de gestion 2016-2019 du Candidat Parc naturel du Jorat a rythmé le travail de cette année d'amélioration 2020. Le rapport des activités est structuré en cinq missions-clés, dont l'actualité est détaillée ci-dessous. Le caractère multidisciplinaire des activités du Parc naturel est fondamental: les aspects techniques liés à la création du Parc naturel du Jorat, la nature et la biodiversité, la sensibilisation, la mobilité et l'accueil, le lien Homme-forêt, la recherche scientifique ainsi que la communication et la promotion sont les grandes thématiques de ce projet de territoire.

PARC NATUREL DU JORAT

L'année 2020 a été une année importante en terme de validation politique du Candidat Parc naturel. Elle a également été axée sur les aspects techniques du projet de Parc naturel du Jorat, telles la garantie territoriale et la gouvernance du futur Parc naturel.

> Périmètre du Parc naturel

En 2019, la Municipalité de Lausanne a décidé d'accueillir l'entier du périmètre du Parc naturel sur son territoire communal et sur ses propriétés forestières, à la suite des refus des communes adjacentes. Le périmètre du Parc naturel a pu être finalisé sur un total de 937 ha, dont 444 ha de zone centrale, laissée à la libre évolution des processus naturels et 493 ha de zone de transition, qui garantit une fonction tampon par rapport à la zone centrale et qui est libre d'accès au public.



> Validation de la charte par le Conseil communal de la Ville de Lausanne

Le 11 février 2020, le Conseil communal lausannois a adopté le Préavis n°2019/52 «Pour un parc naturel périurbain lausannois». Ce faisant, la Commune de Lausanne a accepté la création de la nouvelle association *Jorat parc naturel* et adopté la charte 2021-2030 du Parc naturel du Jorat. Pour rappel, ce document est composé d'un contrat de parc, d'une garantie territoriale, d'une définition d'objectifs stratégiques à dix ans (2021-2030) et d'un plan de gestion à quatre ans (2021-2024). L'acceptation de ce document par le Conseil communal de Lausanne était une condition pour que le Canton puisse transmettre la demande d'octroi du label «Parc d'importance nationale» à la Confédération en début d'année 2021.



«La sylviculture proche de la nature repose sur une observation attentive des dynamiques naturelles afin de reproduire ces mécanismes dans l'entretien durable des forêts. La création du Parc naturel du Jorat constitue une fantastique opportunité pour le monde forestier d'élargir et de compléter notre compréhension d'un système aussi magnifiquement complexe que la forêt.»

Yves Kazemi | inspecteur des forêts du 18^e arrondissement

> Garantie territoriale

Les restrictions d'usages de la zone centrale du Parc naturel du Jorat impliquent une protection complémentaire liante pour les propriétaires concernés et qui, pour déployer ses effets à l'ensemble des usagers, doit passer par une procédure d'affectation complémentaire ou par une mise à ban.

En mai 2019, la Municipalité de la Ville de Lausanne, seule commune territoriale concernée par le périmètre du Candidat Parc naturel, a décidé de solliciter l'appui du Canton pour assurer la garantie territoriale de la zone centrale via une Décision de classement au sens de l'art. 20 de la Loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites (LPNMS, BLV 450.11). En début d'année 2020, ce plan a été finalisé et la Décision de classement mise à l'enquête du 29 mai au 29 juin. 27 oppositions ont été formulées, ces dernières devraient obtenir des réponses de la Cheffe du Département de l'Environnement et de la Sécurité du Canton de Vaud en début d'année 2021.



Comme il est prévu dans l'Ordonnance sur les Parcs d'importance nationale (OParcs, art. 27 al 1), la garantie territoriale du Parc naturel passe également par son inscription dans le Plan directeur cantonal (PDCn). Ainsi, les objectifs stratégiques 2021-2030 du Candidat Parc naturel du Jorat et son périmètre ont été intégrés dans le Plan directeur cantonal via sa modification 4ter. Cette modification a été mise en consultation publique du 30 septembre au 28 novembre 2020.

> Synthèse des études pour les communes

Une synthèse des études menées durant la phase de candidature du Parc naturel du Jorat a été initiée en 2019 et finalisée en 2020. Chaque commune membre de JUTAVAQ entre 2016 et 2020 a reçu au mois de décembre 2020 toutes les études au format numérique ainsi que leur synthèse.

NATURE ET BIODIVERSITÉ

En tant que projet issu d'une politique publique environnementale, le Candidat Parc naturel du Jorat fait la part belle à la valorisation des patrimoines naturels et paysagers du Jorat. Durant l'année 2020, d'importants travaux ont été conduits dans ce cadre :

> Mise en réserve forestière

Le Parc naturel a pour but la libre évolution des processus naturels dans sa zone centrale. Dans cette perspective et afin de garantir ce processus pour 50 ans au moins, la Ville de Lausanne, au titre de propriétaire, entame une démarche volontaire de mise en réserve forestière naturelle de toute la zone centrale, selon les critères de la directive cantonale relative à la biodiversité en forêt.

Initiée en 2019 par des discussions entre la Ville de Lausanne et le Canton, la mise en réserve forestière de la zone centrale suit son cours. L'élaboration des documents qui accompagneront la convention a débuté en 2020, en collaboration étroite avec le SPADOM et DGE-Forêt. Divers concepts devaient être développés, tels un concept de sécurisation des cheminements ou encore un concept de monitoring et d'intervention pour les forêts de protection situées dans le périmètre de la zone centrale.





> Concept de monitoring du Parc naturel du Jorat

L'année 2020 a été rythmée par l'élaboration du concept de monitoring du Parc naturel du Jorat. Ce dernier doit suivre et documenter la mise en œuvre de la zone centrale aux niveaux naturel et social. Afin d'attester des effets de la mise en réserve de la zone centrale du Parc naturel et des mesures entreprises en faveur de la biodiversité dans la zone de transition, des monitorings sont nécessaires. Ce concept a été construit en collaboration avec la commission *Scientifique et technique*.

Les monitorings prévus répondent à l'approche développée par l'OCDE et intitulée «Pression-Etat-Réponse». Cette dernière permet d'évaluer le succès des politiques publiques de protection de l'environnement et est largement appliquée dans divers pays d'Europe.



«C'est un plaisir de collaborer avec l'équipe du Parc naturel du Jorat sur les différentes facettes de ce projet. Nous nous réjouissons notamment d'assister à l'évolution de la zone centrale du parc grâce aux différents types de suivis qui seront instaurés. La présence aux portes d'une grande agglomération d'un «laboratoire forestier à ciel ouvert», réunissant un grand nombre d'experts de disciplines diverses, est une opportunité stimulante, d'autant plus dans le contexte actuel de réchauffement climatique et de perte de la biodiversité.»

Anne-Mickaëlle Golay | responsable biodiversité en forêt au sein de la Direction générale de l'environnement et membre de la commission *Scientifique et technique* du Parc naturel

Nous pouvons classer en 3 catégories les monitorings qui seront menés :

- Efficacité de la mise en réserve: Le suivi de l'évolution des espèces saproxyliques (champignons et coléoptères) et de la structure forestière en zone centrale et en zone de transition pour documenter l'impact du mode de gestion sylvicole sur la biodiversité saproxylique.
- Garantie des fonctions de la forêt: Le suivi de la fréquentation ou encore le suivi de l'abroustissement en forêt, pour n'en citer que deux, permettront de prévenir toute atteinte aux fonctions forestières liées à la création du Parc naturel du Jorat.
- Suivi de la biodiversité: Les amphibiens, les libellules ou encore la flore forestière du sous-bois seront monitorés afin de suivre leur évolution suite à la création du Parc naturel.

Leur mise en œuvre sera assurée en partenariat avec des institutions de référence comme l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL), la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL) et par des instituts de l'Université de Lausanne. Certains de ces suivis seront quant à eux assurés par l'équipe du Parc naturel du Jorat.

CE QUI EST PRÉVU DURANT LA PÉRIODE 2021-2024

- Le monitoring à long terme des deux zones du Parc naturel débutera dès sa labellisation. Il permettra d'attester des changements au niveau de la biodiversité forestière en zone centrale du Parc naturel du Jorat, de documenter les processus naturels opérant dans le milieu forestier, d'éviter tout risque sanitaire et sécuritaire et d'adapter les mesures de gestion de manière scientifiquement fondée.

> Plan d'action biodiversité

Les années 2018 et 2019 ont permis l'élaboration d'un plan d'action biodiversité pour la zone centrale du Candidat Parc naturel du Jorat, dans le but de garantir la pérennité de la libre évolution des processus naturels qui s'y opéreront. En collaboration avec le SPADOM, des mesures préalables à la mise en réserve de la zone centrale ont été réalisées dans ce sens.

En 2020, le plan d'action biodiversité pour la zone de transition du Parc naturel a été développé, en collaboration avec le SPADOM. Ce document recense les différents milieux que l'on peut trouver dans le périmètre de la zone de transition et, pour chacun d'eux, les objectifs de biodiversité que le Parc naturel souhaite atteindre d'ici à 2030 ainsi que les actions qui permettront d'y arriver. Ce plan d'action est ainsi un catalogue de mesures en faveur de la biodiversité dans le Parc naturel du Jorat. Il a par ailleurs été validé par la Ville de Lausanne et le Canton.

La première mesure de ce plan d'action a été effectuée en décembre 2020. Il s'agit de la revitalisation de 80 mètres linéaires de lisière au Chalet-des-Enfants grâce à l'abattage de thuyas, essence non-indigène, et de résineux afin de favoriser les essences feuillues et buissonnantes. Du bois mort a également été laissé sur place à des fins de refuges pour la petite faune notamment.



CE QUI EST PRÉVU DURANT LA PÉRIODE 2021-2024

- Finalisation des dernières mesures préalables à la zone centrale afin de garantir une évolution harmonieuse de la forêt vers un état proche du naturel
- Valorisation des milieux humides et crénaux
- Promotion de mesures visant à augmenter la quantité et la qualité de bois mort dans la zone de transition



> Développement d'un module de formation en gestion des réserves forestières

Le Candidat Parc naturel du Jorat a proposé aux forestiers de la région une formation sur la communication dans la gestion des situations difficiles avec les usagers de loisirs de la forêt. Elle s'est tenue à la fin de l'été 2020 et les équipes forestières de la Ville de Lausanne, d'Epalinges, de Jorat-Menthue et du Centre de formation professionnelle forestière (CFPF) ont répondu présentes.

Des réflexions quant aux formations futures qui seront proposées par le Parc naturel du Jorat ont débuté, en collaboration avec le CFPF, et se poursuivront en 2021.

CE QUI EST PRÉVU DURANT LA PÉRIODE 2021-2024

- Poursuite de la coordination et de la formation des équipes forestières en gestion des réserves et entretien des biotopes

> Plateforme nature vaudoise

Le Candidat Parc naturel du Jorat a également participé aux séances de la Plateforme nature vaudoise organisées par la Fondation MAVA. Celle-ci suit l'objectif de réunir les différentes ONG vaudoises actives dans la promotion de la nature et du paysage et de développer des projets en collaboration. Comme la fondation cessera ses activités en 2022, les membres de la plateforme ont décidé de poursuivre les collaborations initiées il y a quelques années et de poursuivre des objectifs communs. La nouvelle association *Jorat parc naturel* a signé la charte de cette plateforme en fin d'année 2020.

SENSIBILISATION

Selon le bureau d'Ingénieurs Conseils Citec, le périmètre du Candidat Parc naturel du Jorat accueillerait près de 450'000 usagers par an. Cette fréquentation reflète à la fois la progression de la demande de nature et en loisirs de plein air dans la population et la croissance démographique que connaît l'agglomération Lausanne-Morges. Dans ce contexte, le Candidat Parc naturel permet de travailler de manière concertée à l'organisation et à la gestion des flux, cela autant en matière d'accès au territoire que de circulation en son sein. Le Parc naturel du Jorat est une véritable vitrine de la forêt dans sa multifonctionnalité.

> Sensibilisation et offres aux publics

Sur la base de son concept « sensibilisation-éducation-découverte », le Candidat Parc naturel a proposé aux habitants un programme d'animations tout au long de l'année 2020. Elaboré en collaboration avec des partenaires régionaux, l'ensemble des activités organisées a été localisé sur le territoire des communes membres de l'association JUTAVAQ.



EN CHIFFRES

23	balades d'observation et découverte du patrimoine (naturel et culturel) dont 3 annulées à cause du COVID-19 et 1 pour des raisons de météo
21	classes accueillies dans le Jorat dans le cadre de la semaine d'action «Ecole en plein air» proposée par le WWF suisse
19	animations à Rovéréaz sur mandat du SPADOM, en collaboration avec le Jardin aux mille mains pour les enfants de 4 à 6 ans
14	animations scolaires de cycle 2 Les détectives en forêt pour les enfants de 7 à 12 ans
13	animations scolaires de cycle 1 Les lutins découvrent la forêt pour les enfants de 4 à 7 ans
5	conférences thématiques sur les patrimoines naturel et culturel du Jorat, dont 3 annulées à cause du COVID-19
4	animations extrascolaires durant les vacances d'été
4	projections de films films sur les thématiques environnementales
3	demi-journées participatives dont 2 pour lutter contre les néophytes et 1 pour ramasser des déchets
2	manifestations dont une organisée par le Parc naturel et une en co-organisation
1	rallye forestier pour toute la famille, proposé sur le sentier Handicap & Nature pendant 16 jours

> Manifestations

Les actions de sensibilisation pour les écoles ont permis l'engagement de 9 personnes expérimentées dans la conduite d'animations en éducation à l'environnement. Les actions du programme des balades 2020 ont mobilisé au total 12 guides, spécialistes dans chacun des sujets abordés.

Le Candidat Parc naturel a organisé pour la troisième fois une manifestation labellisée «Lausanne à table», autour d'un sanglier à la broche en forêt. Les participants ont également pu prendre part à une balade de découverte des champignons et des plantes sauvages comestibles. Finalement, la fonte de la cloche de l'Abbaye de Montheron a fait l'objet d'une co-production avec l'association des Amis de l'Abbaye de Montheron à la mi-août.



Difficile de ne pas parler de notre événement annuel Festi'Jorat, qui devait tout d'abord avoir lieu au mois de mai. En raison de la situation sanitaire du printemps 2020, le comité du Candidat Parc naturel du Jorat a pris la décision de le reporter au 3 octobre 2020. Ce fut un nouveau coup dur lorsque le comité a dû se prononcer sur l'annulation de cette manifestation à la fin septembre. Au vu des mauvaises conditions météorologiques annoncées, Festi'Jorat n'aurait pas pu se tenir dans de bonnes conditions en garantissant la sécurité sanitaire des partenaires et des visiteurs.



> Participation

Les restrictions sanitaires imposées en raison de la pandémie de la COVID-19 ont essentiellement affecté les 41 animations scolaires prévues au printemps, ainsi que les 6 animations proposées dans le cadre des passeports vacances de Pâques. Toutes ont dû être annulées. La crise sanitaire a forcé l'annulation de 2 balades thématiques, de 3 conférences et de Festi'Jorat.

Sur l'ensemble des offres au public qui ont été possibles, un total de 1'628 personnes a participé, principalement aux manifestations (co-) organisées par l'association.

Les enfants représentent le plus grand groupe des participants aux animations (1'100 enfants). Ces derniers ont notamment largement suivi les animations proposées à la demande et lors de la semaine d'école en plein air encouragée par le WWF Suisse. Selon le retour des enseignants, les animations ont été appréciées et jugées compatibles avec le Plan d'études romand.



«Avec ma classe, nous avons pu profiter d'une journée en forêt avec les animateurs du Parc naturel du Jorat. Les élèves ont adoré découvrir les fonctions de la forêt à travers le métier du bûcheron, voir comment est gérée la forêt et comment les forestiers agissent pour la biodiversité. Ils ont surtout été très impressionnés de pouvoir assister à l'abattage d'un arbre. Cette sortie était une parfaite entrée en matière pour démarrer notre projet d'école en forêt!»

Carole Bernardo | enseignante 5H à Prilly



Durant les vacances scolaires, 41 enfants ont pu partir à la cueillette de légumes au jardin ou de plantes sauvages comestibles en forêt et ensuite participer à des ateliers de cuisine à l'Auberge du Chalet-des-Enfants et à l'Auberge de l'Abbaye de Montheron.

Afin de développer et d'améliorer l'offre aux publics scolaire et parascolaire, une nouvelle animation pédagogique, un concept de camp non résidentiel ainsi qu'une formation continue de l'équipe d'animation ont été élaborés en fin d'année 2020.

CE QUI EST PRÉVU DURANT LA PÉRIODE 2021-2024

- Sensibilisation des publics aux différentes fonctions de la forêt
- Sensibilisation des usagers à la présence de la faune sur la route
- Création et gestion d'une équipe de guides/animateurs spécialistes du Jorat

MOBILITÉ ET ACCUEIL

> Eco-compteurs

Le comité du Candidat Parc naturel du Jorat a décidé d'acquérir fin 2019 une série de six éco-compteurs, installés durant l'été 2020. Ce dispositif a été complété en décembre 2020 par l'installation de trois éco-compteurs supplémentaires. L'objectif de la pose de ces machines est de pouvoir quantifier l'impact de la création du Parc naturel du Jorat sur la fréquentation du périmètre du Parc naturel et de ses abords par type d'utilisateurs (piéton, vététiste et cavalier).

Le Candidat Parc naturel a travaillé avec le bureau d'Ingénieurs Conseils Citec afin d'identifier les emplacements idoines pour ces éco-compteurs. Un groupe de suivi constitué du responsable des forêts lausannoises, d'un garde forestier d'un triage limitrophe et du Candidat Parc naturel du Jorat, a suivi le développement des propositions.

> Concept de cheminements au sein du Parc naturel

En 2020, le Candidat Parc naturel a conduit une réflexion sur les infrastructures d'accueil présentes dans son périmètre. D'une part, un diagnostic de l'état et de l'utilisation des infrastructures existantes a été effectué. D'autre part, des propositions de rénovation, d'amélioration et de création d'infrastructures complémentaires ont été formulées.

Parmi celles-ci figurent notamment la proposition de développer les infrastructures pour le public scolaire : place d'accueil dédiée aux écoles et concepts de sentiers didactiques entrant dans les objectifs du plan d'études romand (PER) et orientés par cycles d'études (cycle 1, cycle 2 et cycle 3).

En parallèle, une analyse de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite de deux itinéraires forestiers a été réalisée par l'association Procap, de même que des réflexions sur l'amélioration des conditions d'accueil aux refuges de la Fontaines des Meules et des Vuargnes.

Sur la base de ces analyses, le Parc naturel programmera, dès sa labellisation la réalisation des travaux visant une amélioration des conditions d'accueil des publics dans son périmètre et dans les forêts lausannoises plus largement.

> Mobilité durable au sein du Parc naturel

Selon l'OParcs, le périmètre d'un Parc naturel périurbain doit être accessible en transports en commun. Dans sa charte 2021-2030, le Parc naturel développe l'hypothèse de la création d'une ligne traversant le massif forestier. En 2020, la fréquentation du périmètre du Candidat Parc naturel a été précisée sur la base de données issues des éco-compteurs pour la période d'août à fin octobre.

Ainsi, le nombre de personnes fréquentant annuellement le Parc naturel est évalué à près de 450'000 usagers, dont 310'000 piétons. Une telle fréquentation semble offrir un potentiel de demandes suffisant pour envisager la création d'une ligne de bus ciblée sur certaines périodes de l'année, dont les week-ends toute l'année et les jours de semaine des vacances scolaires d'été.

CE QUI EST PRÉVU DURANT LA PÉRIODE 2021-2024

- Organisation, réaménagement et entretien du réseau de cheminements
- Développement et renforcement des transports en commun pour atteindre les lieux d'accueil
- Coordination des parcours de loisirs dans le massif forestier joratois (hors de la zone centrale)



> Signalétique

Un important travail a été effectué en 2020 en vue de définir le concept de signalétique de la future zone centrale du Parc naturel. En appliquant au périmètre du Parc naturel du Jorat la signalétique des aires protégées suisses, l'objectif est triple :

- Assurer une signalétique de visibilité afin d'informer les visiteurs qu'ils se situent au sein du Parc naturel et plus spécifiquement à l'entrée de la zone centrale ;
- Mettre en place une signalétique de déplacement au sein de la zone centrale du Parc naturel ;
- Mettre à jour la signalisation des voies et parcours pour les automobilistes et motocyclistes circulant à proximité de la zone centrale du Parc naturel.

Ce travail sera poursuivi en 2021 avec la mise en place de la signalétique sur le terrain et la définition du concept de signalétique pour la zone de transition du Parc naturel.

CE QUI EST PRÉVU DURANT LA PÉRIODE 2021-2024

- Mise en place du dispositif de transmission d'informations et développement de lieux d'accueil
- Communication des règles d'usages sur le territoire
- Création d'une application touristique facilitant la découverte du périmètre du Parc naturel et des bois du Jorat



HOMME-FORÊT

Le Jorat est marqué par les liens historiques des Hommes au massif forestier du Jorat. Le paysage forestier, avec ses clairières agricoles, ses différents modes de gestion forestière, son patrimoine historique et son patrimoine immatériel, est le fruit d'une longue relation des habitants au massif forestier.

Le Parc naturel du Jorat a aussi pour rôle de valoriser ce passé, d'une part en mettant à l'honneur les savoir-faire forestiers et agricoles et d'autre part en donnant de la visibilité au plus grand massif forestier du Plateau suisse. Ces différentes thématiques allant de l'économie forestière à l'agriculture, en passant par le tourisme doux ou encore la communication, ont été mises en forme en 2020 dans le cadre de la charte du Parc naturel.

> Soutien à la filière bois courte

Le Candidat Parc naturel se positionne comme vitrine de la forêt dans sa multifonctionnalité: réserve de biodiversité, espace de loisirs et ressource économique durable. Une recherche de financement a été réalisée en 2020, dans le but de développer les activités liées à la promotion d'une filière bois courte pour les années 2021-2022. Les actions du Parc naturel du Jorat dans ce domaine seront notamment de soutenir l'obtention du Label Bois Suisse, de soutenir les maîtres d'ouvrages privés et publics dans leur projet de construction en bois local ou encore de réaliser des actions de valorisation de la ressource bois du Jorat.



«Un parc naturel n'est pas un bout de nature sous cloche, mais des usages cohérents. La gestion durable de la forêt et l'utilisation locale du bois permettent de créer des circuits courts à forte valeur ajoutée aussi bien pour l'économie que pour la biodiversité. Qui n'a pas rêvé de passer la semaine dans un bâtiment construit grâce à la forêt dans laquelle il se promène le week-end?»

Thierry Renaud | directeur de l'unité Impact et Durabilité de la Fondation MAVA

> Terroir

En 2020, le Candidat Parc naturel a travaillé avec l'Auberge de l'Abbaye de Montheron afin de mettre en évidence la proximité de son réseau de producteurs. Un visuel sous forme de carte a été développé pour être imprimé sur le verso des menus du jour et sous forme d'affichettes dans le restaurant. Il sera complété par les références de quelques producteurs sur le bas du menu du jour.

La démarche sera reconduite en 2021 avec des établissements situés sur le territoire des communes associées du Parc naturel du Jorat.

Le Candidat Parc naturel avait également projeté de mettre à l'honneur les produits régionaux lors de sa manifestation annuelle Festi'Jorat. Celle-ci a cependant dû être annulée, compte tenu de la situation sanitaire (voir page 32).

CE QUI EST PRÉVU DURANT LA PÉRIODE 2021-2024

- Soutien au développement d'une filière forêt-bois courte
- Soutien à la valorisation des produits du terroir
- Etude de l'utilisation du label «Produit» des parcs suisses



RECHERCHE

En 2020, la commission *Scientifique et technique* s'est réunie à trois reprises pour développer des projets de recherche, élément incontournable pour une gestion innovante des patrimoines, en collaboration avec les centres de compétences que sont les hautes écoles de la région. Différentes activités et projets ont pu être menés cette année.

> Congrès suisse pour le paysage 2020

En collaboration avec Joëlle Salomon Cavin, maître d'enseignement et de recherche à l'Université de Lausanne et membre de la commission *Scientifique et technique*, une excursion intitulée «Le Jorat: frontière ou trait d'union?» a été proposée pour ce deuxième Congrès suisse pour le paysage. Au vu de la situation sanitaire de l'automne 2020, les excursions ont été conduites sous forme de vidéos. Cela a permis de valoriser la recherche sous une nouvelle forme et a sûrement permis de toucher un plus grand nombre de personnes, via sa diffusion sur internet.

> «Mollusques et bois mort dans la zone centrale», Nicolas Rausa, Philippe Christe et Jérôme Pellet, Université de Lausanne

Un travail de Master de l'Université de Lausanne a été réalisé sur les escargots terrestres durant l'année 2020. L'objectif principal était de faire un inventaire des escargots terrestres sur 60 sites présents dans le périmètre de la zone centrale du Candidat Parc naturel et d'estimer le volume de bois mort présent dans ces mêmes sites. Des corrélations ont ensuite pu être effectuées.

Il en est ressorti que la diversité en espèces d'escargots est plus riche dans les frênaies, naturellement plus humides que les hêtraies et comportant davantage de vieux bois et de bois mort, étant moins exploitées. Le bois mort joue donc un rôle plus important dans les hêtraies procurant habitats et ressources en nourriture à ce groupe d'espèces.

Ceci met en lumière l'importance des associations forestières remarquables présentes dans le Jorat, telle la frênaie marécageuse, mais également l'importance que revêt le bois mort dans les forêts exploitées et les associations forestières moins humides.

> «Estimation de la densité de chevreuils grâce à la méthode 20/20», Inès Moreno, Philippe Christe, Université de Lausanne, et Fridolin Zimmermann, KORA

En automne 2020, une étudiante en Master à l'Université de Lausanne a mené un projet permettant d'estimer la densité de chevreuils dans le périmètre du Candidat Parc naturel du Jorat. Grâce à une méthode faisant appel à des pièges-photos (20 pièges sur 20 sites au sein d'1 km² de forêt), les chevreuils adultes mâles ont pu être identifiés. En calculant le ratio mâle/femelle après avoir passé en revue les photos, la densité actuelle de la future zone centrale par km² a pu être estimée. Elle se trouve déjà dans la fourchette haute, soulignant le fait que les bois du Jorat offrent probablement déjà de bonnes ressources en nourriture, un habitat adéquat et que la compétition avec le cerf n'a pas encore lieu, ce dernier n'étant présent que sporadiquement dans la région.

Cette méthode pourrait être réutilisée dans le futur afin de suivre l'évolution de la densité de chevreuils présents dans le périmètre du Parc naturel.



➤ **« Analyse des controverses autour de la création du Parc naturel périurbain du Jorat », Thibaud Burrus, Joëlle Salomon Cavin et Gretchen Walters, Université de Lausanne**

Initiée à l'automne 2019, le but de cette étude est d'analyser le point de vue des différents acteurs impliqués dans les discussions autour de la création du Parc naturel du Jorat. Se basant notamment sur la revue de presse liée à la création du Parc naturel, ce travail livrera ses résultats en 2021.

➤ **Services écosystémiques**

Le Parc naturel du Jorat a pour missions le renforcement de la biodiversité forestière, l'accompagnement des activités de loisirs dans le massif et le soutien à une exploitation durable des ressources du Jorat. Dans ce cadre, il a développé un projet soutenu par la Fondation MAVA, avec comme but de co-construire une vision partagée des services écosystémiques du territoire avec les partenaires locaux, ceci afin de développer un outil de pilotage de la réalisation de différentes infrastructures (mesures biodiversité, infrastructures de loisirs, etc.).

Le Candidat Parc naturel du Jorat développe pour et avec les parcs naturels régionaux vaudois une réflexion sur l'utilité de l'approche des services écosystémiques pour la gestion des activités de tourisme dans ou à proximité d'aires naturelles protégées.



« Le Parc naturel du Jorat innove en testant de nouvelles idées et approches pour identifier et mesurer les différentes valeurs qui émanent du parc. En mobilisant la méthode dite des services écosystémiques, les responsables du parc pourront documenter non seulement la biodiversité, mais aussi comment celle-ci contribue au bien-être de différents groupes d'utilisateurs.trices de cet espace naturel! »

Martin Schlaepfer | chargé de cours en biodiversité et durabilité,
Université de Genève



➤ **Autres projets de recherche**

Deux projets à plus long terme sont en cours d'élaboration : le premier lié à la santé en forêt en collaboration avec Unisanté ; le deuxième, encore au stade embryonnaire, sur les abeilles sauvages et abeilles mellifères.

CE QUI EST PRÉVU DURANT LA PÉRIODE 2021-2024

- Recherche sur la thématique de la biodiversité permettant d'améliorer les mesures à prendre en faveur de la biodiversité forestière et ce de manière scientifiquement fondée
- Valorisation des prestations écosystémiques et des retombées économiques
- Recherche en sciences humaines liée aux comportements sociaux
- Développement d'un Système d'information géographique

COMMUNICATION ET PROMOTION

Le Candidat Parc naturel du Jorat a utilisé ses canaux de communication digitaux pour une campagne d'information. Un compte LinkedIn a par ailleurs été créé en 2020. Fin 2020, le taux de suivi des différents canaux a fortement augmenté :

	2019	2020
Site internet	36 407 visites	53 102 visites
Newsletter	1009 inscrits	1243 inscrits
Facebook	1591 abonnés	2163 abonnés
Instagram	419 abonnés	745 abonnés
Twitter	13 abonnés	32 abonnés
LinkedIn	–	112 abonnés

L'information passe aussi par les médias traditionnels. En 2020, ce sont 25 articles de journaux qui se sont intéressés au Candidat Parc naturel du Jorat.



Afin de mettre en valeur les missions principales du Parc naturel, trois vidéos d'environ une minute ont été réalisées et diffusées sur les réseaux sociaux. La première vidéo de cette trilogie traitait de la biodiversité avec Julien Perrot, fondateur et rédacteur en chef de La Salamandre. La seconde vidéo abordait les usages de loisirs en forêt avec Whitney Toyloy, Miss Suisse 2008 et habitante de Lausanne. Et la dernière vidéo a mis en valeur les produits du terroir avec Renaud Freymond et Muhamet Lekiqi de la Fromagerie de St-Cierges, qui produit le fameux fromage « Le Brigand du Jorat ».

Les vidéos ont touché bon nombre de personnes et ont rencontré un joli succès :

Thématique de la vidéo	Couverture	Vue de 3 sec	Nbre de partages
Biodiversité	32 000 personnes	23 000 fois	201
Usages de loisirs	53 000 personnes	16 000 fois	52
Produits du terroir	13 000 personnes	7 100 fois	91

Cette année, les contacts en direct ont été limités compte tenu de la situation sanitaire. Une vingtaine de rencontres ont néanmoins pu avoir lieu avec des partenaires régionaux (communes, associations, fondations, entreprises, etc.).

CE QUI EST PRÉVU DURANT LA PÉRIODE 2021-2024

- Communication insitutionnelle du Parc naturel
- Promotion de l'offre aux publics



Impressum

Edition

Equipe de l'association *Jorat parc naturel*, Lausanne

Conception graphique

Malyka | atelier graphique, Echallens

Photographie

Equipe de l'association *Jorat parc naturel*, Lausanne

Impression

Groux arts graphiques & Graph'style, Le Mont-sur-Lausanne

Papier

CyclusOffset® est un papier recyclé blanc naturel,
fabriqué à partir de 100% de fibres recyclées.

Certifié FSC, au bénéfice de l'Ecolabel européen
ainsi que du label Ange bleu.



JORAT PARC NATUREL Rte des Corbessières 4
1000 Lausanne 25
021 903 09 30
info@jorat.org
www.jorat.org

